

" La place des jeunes à Saint-Brieuc, leurs attentes, leurs préoccupations "

Sommaire

Préambule

- 1) Le Sport, sa pratique**
- 2) Les pratiques culturelles**
- 3) Les modes de Vie**
- 4) Les transports**
- 5) La santé**
- 6) La citoyenneté**
- 7) La sécurité**

Conclusion

COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL MUNICIPAL

Synthèse du dossier 2000/2001 sur le thème :

"La place des jeunes à Saint-Brieuc, leurs attentes, leurs préoccupations"



Préambule - choix du thème et de la méthodologie

Lors de l'assemblée plénière du Comité Économique et Social en date du 13 septembre 2000, sept thèmes ont été proposés aux membres du C.E.S.

- 1 - Les Jeunes dans la Ville
- 2 - La Culture, la Politique culturelle
- 3 - Le Bruit
- 4 - La Sécurité
- 5 - Le Sport, les Activités Ludiques
- 6 - La place des Handicapés dans la Ville
- 7 - Les Personnes Âgées (déplacement en ville et à l'intérieur des

locaux)

Les membres du Comité Économique et Social, à l'issue d'un vote à main levée (par 33 voix " Pour " et 2 abstentions), ont retenu le thème : " **Les Jeunes dans la Ville** "

La tranche d'âge retenue pour cette étude est fixée entre 16 et 25 ans. Monsieur BONNIN, lors de cette séance, a fait remarquer que le sujet était particulièrement vaste et exprimé quelques inquiétudes quant à son traitement. Comme suite à cette remarque et à la demande de plusieurs membres il a donc été décidé d'adopter une approche différente de ce thème qui a été libellé comme suit : " **La place des jeunes à Saint-Brieuc, leurs attentes, leurs préoccupations** "

Le recueil d'informations auprès des protagonistes concernés par ce dossier, constitue la pierre angulaire de la méthode retenue.

✓ **1ère Étape - Interviewer les acteurs de terrain :**

- | | | |
|----------------------------|------------------------|------------|
| - Justice. | - Éducation Nationale. | - H.L.M. |
| - Mission Locale | - Clubs Sportifs | - F.O.L. |
| - Comités de Quartier | - Centre Sociaux | - M.J.C. |
| - Commissariat de Police - | Éducateurs de rues | - A.N.P.E. |

Pour répondre à cette première étape, il semblait difficile - par manque de disponibilité - aux membres du Comité Économique et Social d'aller eux-mêmes à la rencontre des acteurs de terrain.

La décision a donc été prise, en séance plénière, après avoir ciblé le questionnaire et les différents acteurs de terrain, d'établir un courrier à ces derniers afin de leur rappeler le rôle du Comité Économique et Social et de leur demander de bien vouloir participer à la construction de ce dossier en répondant au mieux à la question : "*Quelles sont, selon vous, les 3 principales propositions à faire pour améliorer la vie des jeunes que vous côtoyez quotidiennement ?*".

✓ **2ème Étape - Audition d'interlocuteurs costarmoricens :**

Mme Isabelle DAVID-IGEL, Conseillère Technique et Pédagogique à la Direction Départementale Jeunesse et Sports et M. Jérémiah BLANCHARD, responsable de l'Unité Jeunesse au Conseil Général des Côtes d'Armor, ont été reçus par le Comité Économique et Social le 06 décembre 2000.

Le but de leur intervention était de mettre leur pratique professionnelle au service du Comité Économique et Social et d'établir un dialogue avec l'Assemblée présente.

Questions, réponses se sont succédées. Des notions s'en sont dégagées telles :

- L'incidence de l'histoire sociale sur la jeunesse
- La diversité des publics
- La pression ressentie par les jeunes à tous niveaux (famille, école, travail...)
- La difficulté de participer aux instances décisionnelles locales
- Quelles sont les valeurs des jeunes aujourd'hui?

A l'issue de la présentation par les 2 intervenants, deux interrogations ont été soulevées :

- 1 - Quels sont les souhaits des jeunes?
- 2 - Quelles sont les préoccupations des jeunes?

Mme DAVID-IGEL et M. BLANCHARD ont proposé une méthodologie à suivre pour faire avancer le dossier.

A l'issue de cette séance, il s'est dégagé un axe de réflexion autour de la thématique " **Citoyenneté et Jeunesse** ".

✓ **3ème Étape - Audition des élus locaux en charge de ces questions :**

Le 10 janvier 2001, Madame Françoise TRABUT, Maire-Adjointe à l'enfance jeunesse et Monsieur Michel BOULAIRE, Maire-Adjoint à la Démocratie Locale et à la Communication ont été reçus par le Comité Économique et Social.

Ces derniers ont présenté, tour à tour, la politique municipale en matière de citoyenneté et de jeunesse.

Madame TRABUT a interpellé les membres du Comité Économique et Social sur la question des tranches d'âges :

-Comment définit-on une tranche d'âges ?

Pour Madame TRABUT, il n'y a pas de coupure. Elle a souligné que depuis 3 ans, des colloques sont organisés sur des thèmes très proches de la question examinée par le Comité Économique et Social:

- L'enfant, l'adolescent et la loi ?
- L'enfant, l'adolescent, quels repères ?

- Le prochain sera (en 2001) : pour l'enfant, l'adolescent, quelle citoyenneté?

Madame TRABUT a suggéré le développement d'activités structurelles et le "*brassage*" des jeunes publics pour éviter la constitution de groupes. Par ailleurs, des projets intergénérationnels sont, de son point de vue, décisifs en dehors des structures existantes.

Madame TRABUT a également souligné que dès la petite enfance, il faut penser à laisser l'enfant libre et grandir dans l'indépendance. Tous les partenaires sont intéressés par ce programme (Parents, Élèves, Associations, Éducation Nationale, Collectivités Locales...)

L'objectif à poursuivre, selon elle, est de mener une politique spécifique pour les jeunes en difficulté (prévention de la délinquance) et de travailler avec l'Éducation Nationale. Le dispositif engagé n'a pas eu les résultats escomptés: certains établissements scolaires avaient un règlement intérieur comportant jusqu'à 47 interdictions. Il existe des éducateurs de rues et le Conseil Général est sollicité pour trouver des logements adaptés à ces jeunes dits "cas sociaux".

Certains problèmes reviennent constamment, comme ceux du trafic de stupéfiants, du manque d'efficacité et de rapidité de la police de proximité, des marginaux, du racisme présent à chaque instant et bien sûr le manque de lieux de rassemblement (hors cafés ou endroits payants) favorisant la libre expression des jeunes.

✓ **4ème Étape - Audition des jeunes briochins**

La séance plénière du 20 février 2001 a eu pour objet d'entendre les jeunes briochins dans le cadre de la réflexion en cours.

Ils ont été invités à s'exprimer à partir des questions suivantes :

- *Voulez-vous participer à la construction de votre ville ?*
- *Responsables, citoyens, voulez-vous l'être ?*
- *Comment pensez-vous y arriver ?*
- *Comment voulez-vous être acteur de votre ville ?*

Tour à tour, les jeunes ont fait part de leurs activités hors scolaires qui, d'une façon générale, les satisfont mais expriment également quelques réserves sur divers points évoqués ci-après. Suite à cette réunion des petits groupes ont été constitués pour aller dans différentes structures à la rencontre des jeunes, un questionnaire a été diffusé par les comités de quartier concernés à Cesson et à la Ville Bastard.

Une synthèse a été établie suivant un guide d'entretien servant de support à ces rencontres.

Il convient de préciser que la méthode utilisée ne s'appuie pas sur une analyse statistique scientifiquement étudiée : il s'agit d'un recensement de différents échanges, de témoignages "sur le vif", recueillis auprès de jeunes rencontrés dans les structures suivantes : Foyers Le Marronnier et l'Igloo, La Mission Locale, les MJC, L'IFSI...

1) Le Sport, sa pratique



Le sport constitue l'une des activités pratiquées généralement par les jeunes. Cette pratique se déroule dans le cadre scolaire et trouve un prolongement, pour certains, dans le domaine associatif.

Concernant la pratique sportive dans les clubs, les jeunes entendus font néanmoins part de quelques observations qui, selon eux, constituent des freins ou des contraintes ne favorisant pas leur adhésion :

1ère cause :

- ✓ " le prix parfois trop élevé "
- ✓ " Après l'école, certains jeunes sont à la recherche d'un emploi "
- ✓ " S'ils résident chez les parents et que ces derniers financent ces activités, les jeunes font du sport. Dès qu'ils quittent le logement familial, le sport n'est plus une priorité. "

2ème cause :

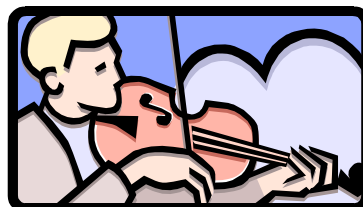
- ✓ Des équipements sportifs jugés insuffisants pour une agglomération de 100 000 habitants.

Les propositions :

- ✓ " Diminuer les tarifs des abonnements pour les jeunes "
- ✓ Manque d'information sur les différents dispositifs d'aides. Les informations devraient être affichées partout en début d'année. Dans les établissements scolaires mais aussi dans les ANPE, les établissements publics,

les foyers d'hébergement, la CAF, la Sécurité Sociale, etc. En fait l'information doit être élargie et l'affichage partout où les jeunes se déplacent".

2) Les pratiques culturelles



- ✓ Le théâtre : 1 fois par an pour certains.
- ✓ La bibliothèque (hors Centre D'information et de Documentation) .
- ✓ Manque de concerts l'hiver à Saint-Brieuc, il faut aller à Loudéac.

A Saint-Brieuc l'animation commence avec Art Rock et se termine avec les nocturnes

✓ Manque de FNAC, de magasins ouverts le dimanche où les jeunes pourraient flâner (Espaces livres, disques, vidéo...) et de lieux ouverts où ils pourraient se rencontrer sans être obligés de payer. Les jeunes préfèrent la fréquentation d'un Cyber café au Médiacap qu'ils considèrent comme trop onéreux.

✓ Au Centre ville, la population est ancienne et la ville est "morte" le soir et le dimanche.

- ✓ Développer au moins une animation un soir par semaine l'hiver.
- ✓ Développer les fest noz à Saint-Brieuc.
- ✓ Comme pour le sport : Afficher, informer partout.
- ✓ Faire la promotion des expositions présentées dans les établissements culturels.
- ✓ Organiser régulièrement des séances spéciales à prix réduits dans les cinémas.

3) Les modes de Vie

✓ Manque de locaux spécifiques, de lieux de rencontres gratuits par quartier (structures légères)

✓ Même chose au Centre ville ou sur les promenades mais un endroit couvert.

4) Les transports



✓ Insécurité dans les transports et aux arrêts du TUB notamment à la gare routière du champ de mars (agressions, vols, bagarres) Manque de présence des forces de police.

✓ Demande de parkings gratuits et navettes gratuites avec la carte scolaire, la carte d'étudiant ou la carte de demandeur d'emploi.

✓ Nécessité de navettes Bus le samedi soir après la dernière séance de cinéma qui est à 23h45. Comme à Rennes, un dernier Bus serait apprécié vers 1h ou 1h30 au départ du champ de mars sur les grands axes : ↑ Les Villages, Languieux, Plédran, Tréguieux, Plérin.

5) La santé

✓ Les jeunes ne se sentent pas directement concernés par les problèmes de santé. La visite annuelle scolaire semble suffisante.

- ✓ Demande d'informations sur les lieux de prévention.
- ✓ Les scolaires sont informés mais pas les autres catégories de jeunes.
- ✓ Accès aux soins ou dépistages dans des centres gratuits (toujours manque d'information car ces centres existent comme au Centre hospitalier et dans les deux centres rue de Quintin et Courcoux)



6) La citoyenneté

Sur la question : Pensez-vous rester à Saint-Brieuc? La réponse est souvent négative parce que la grande ville (Rennes) les attire par la diversité de ses activités ludiques ou festives. Néanmoins, le retour, même temporaire, à Saint-Brieuc est très souvent exprimé comme une nécessité ("retour aux sources").

Sur les lieux d'écoute : Un bon point pour la Mission Locale

Cependant, par manque d'information, la plupart des jeunes ne connaissent pas ce lieu d'écoute

✓ Demande de diffusion, par la Municipalité, d'informations adaptées aux jeunes dans un journal gratuit comme le "cri de l'ormeau" ou autre, disponible dans tous les lieux publics.

- ✓ Les jeunes se sentent mal adaptés à la vie locale.
- ✓ Les jeunes ne se sentent pas intégrés dans la vie de la Cité.
- ✓ Manque d'instruction civique.
- ✓ Absence du respect de l'autre. L'individualisme prime.

Êtes-vous actifs dans les associations?

Très peu. Manque de volontariat chez les jeunes. Ils disposent parfois de temps mais manquent de motivations.

Ils considèrent que dans les associations, il y a une majorité d'adultes et les jeunes se sentent un peu "écrasés". La plupart des décisions sont prises sans leur demander leur opinion.

7) La sécurité

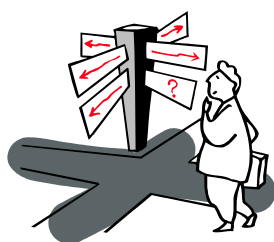
L'insécurité est ressentie comme un fléau ainsi que la drogue et pourtant cette dernière n'est pas perçue comme une agression. Les jeunes interrogés savent qu'elle existe, circule, mais ne se sentent pas concernés.

Les jeunes filles ne se sentent pas en sécurité le soir. La peur existe aussi à cause de certains jeunes qui utilisent des chiens pour racketter.

Le phénomène d'appartenance à un territoire est aussi clairement exprimé : pour pouvoir être admis dans un quartier, il faut "appartenir" à un groupe reconnu.

Il importe, selon les jeunes présents à la réunion, de favoriser l'échange entre les quartiers pour casser cette logique d'appartenance à un secteur géographique et implicitement résoudre les problèmes de sécurité.

Conclusion



Force est de constater, à la fin de cette étude, que les jeunes manquent d'informations en tout genre. Un livret adapté à la jeunesse avec des points pratiques pourrait être diffusé plus largement dans la ville et surtout dans les endroits stratégiques leur apportant toutes les informations sur les dispositifs d'aides et les propositions d'activités et de loisirs dont ils ne connaissent pas toujours l'existence et, où les trouver.

Le désir très fort exprimé par les jeunes de détenir une carte unique, avec leur identité, genre, "Multimédias" ou "Carte-Pass" leur apportant une réduction systématique dans tous lieux culturels, sportifs ou festifs ou un chéquier pour des lieux où ils désireraient se rendre (campings, chambres d'hôtes, gîtes, restaurants...) sur Saint-Brieuc et sa périphérie à l'image de ce que le Conseil Général a réalisé cette année, serait une avancée énorme pour leur apporter la confiance des adultes responsables de leur cité.

La question de la citoyenneté des jeunes a été particulièrement présente lors de cette étude. La prise en compte de leurs observations, de leurs préoccupations est certainement l'élément déterminant pour construire une action cohérente et efficace dans le domaine de la politique municipale en direction des jeunes.

Si, le concept de "Conseil Municipal de Jeunes" ne semble pas, pour une majorité des membres composant le Comité Économique et Social, mais également pour les jeunes interrogés, une solution pertinente, il importe de réfléchir à un objectif permettant aux jeunes briochins, dans leurs différentes composantes, d'être associés et de participer à la construction de leur cité. Ce point, primordial au regard de la nécessité, largement souhaité, d'impliquer les jeunes briochins, devra obligatoirement faire l'objet d'un débat spécifique pour déterminer la ou les formules les mieux adaptées.



Plus généralement, on ne devient pas citoyen à 16 ans, on commence à l'apprendre dès sa naissance d'où l'importance de développer l'esprit collectif dès la petite enfance, dans la famille, à l'école, et pour ce qui nous concerne dans les centres de loisirs, les centres sociaux... Par ailleurs, des groupes de paroles de parents pourraient être mis en place pour les aider dans leur tâche d'éducateurs.
